

**Opération "Agora 2011" - Présentation du dispositif "Pass-Age" - Mise à disposition d'un emplacement par l'Université de STRASBOURG**

**Rapport n° CP/2011/514**

**Service gestionnaire :**  
Service de la jeunesse

**Résumé :**

Convention entre l'Université de Strasbourg et le Conseil Général pour la présentation du dispositif pass-âge.

L'Université de Strasbourg met en place une structure d'accueil à l'occasion de la rentrée des étudiants sur le campus de l'Esplanade.

Elle est destinée à informer les étudiants et leur offrir des services multiples afin de simplifier leurs démarches autres que pédagogiques.

Dans ce cadre, le Conseil Général a l'opportunité de présenter le dispositif Pass-âge.

Cette opération se déroulera du 9 au 16 septembre 2011.

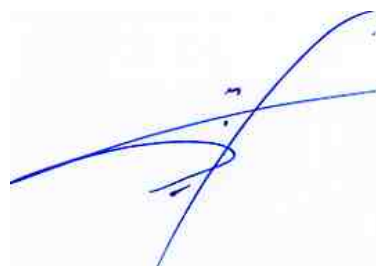
A cette fin, il convient de passer une convention avec l'Université de Strasbourg. Le projet de convention est joint. Cette mise à disposition est gratuite pour le Département, hors frais de personnel des agents concernés par la présentation de Pass-âge et coût d'assurance du matériel.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, approuve la convention avec l'Université de Strasbourg, jointe en annexe, pour la mise à disposition d'un emplacement pour la rentrée universitaire Agora 2011, et autorise le Président à signer cette convention.*

Strasbourg, le 20/06/11

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL